

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

**Dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'égalité en
emploi dans des organismes publics***

**INSTRUCTIONS RELATIVES À
L'UTILISATION DU DOCUMENT
POUR L'ANALYSE DU SYSTÈME
D'EMPLOI**

SEPTEMBRE 2007

INSTRUCTIONS

Ces instructions apportent des précisions d'ordre technique destinées aux personnes qui auront à compléter le document conçu pour à l'analyse du système d'emploi, tel que prescrit par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*.

Tout d'abord, précisions que ce document a été développé en format *Word*, version *formulaire*. Pour accéder au document, il suffit de cliquer sur l'option « Activer les macros ». Seules les zones ombragées sont accessibles et permettent la saisie de données en utilisant autant d'espace que requis.

LES ÉNONCÉS

Les informations concernant le nom de l'organisme, le numéro de dossier, la date à laquelle l'analyse est réalisée et par qui, peuvent être saisies dans la première section du document.

Ensuite, le document propose une série d'énoncés sur les politiques et les pratiques pour chacun des sous-systèmes d'emploi. Ils sont présentés de façon à faciliter la collecte de données en cliquant pour chacun d'eux, dans le carré approprié (oui) ou (non). Une section est prévue pour ajouter d'autres énoncés qui pourraient être jugés pertinents par l'organisme dans le cadre de son analyse.

Si les politiques et les pratiques décrites s'appliquent à toutes les catégories d'emplois ou à la grande majorité d'entre elles, on peut utiliser un seul document pour l'ensemble des emplois. Si l'énoncé ne s'applique pas dans certains cas ou s'il y a des nuances ou des précisions à ajouter, on les inscrit dans l'espace *Commentaires*. Dans le cas où de nombreuses règles et pratiques seraient fort différentes d'une catégorie d'emplois à l'autre, on pourrait alors compléter plus d'un document pour colliger les informations.

Les énoncés sont suivis de deux sections réservées aux *Commentaires généraux* sur l'ensemble de chaque sous-système analysé ainsi qu'aux *Constats relatifs aux obstacles potentiels à l'accès à l'égalité*. Ces constats devraient mener à l'identification des règles et des pratiques qui pourraient avoir un effet discriminatoire à l'endroit des groupes visés et pour lesquels des correctifs devraient être apportés.

LES MODALITÉS DE TRANSMISSION

Les résultats de l'analyse du système d'emploi devront être transmis sur support informatique à la Commission, en même temps que les autres éléments relatifs à l'élaboration du programme d'accès à l'égalité à l'adresse électronique suivante :

Pae-rapports@cddpj.qc.ca